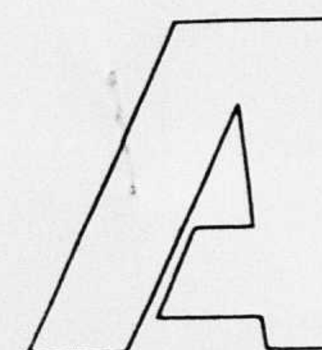
DLP 18-9-87026330 ISSN 0294 - 4693



Avertissements agricoles

POITOU CHARENTES



BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

GRANDES CULTURES

BULLETIN N° 122 (19/87) du 16 SEPTEMBRE 1987

COLZA : - Placer vos cuvettes jaunes dès la levée du colza et surveiller les altises.

- Tableau ravageurs du colza

TOUTES CULTURES : - Campagnols : dégâts à craindre.

COLZA

Nous vous adressons avec ce bulletin un tableau récapitulatif des différents seuils de nuisibilité des ravageurs du colza ainsi que les différents traitements chimiques homologués.

Conservez ce document précieusement, il vous servira pour toute la campagne colza 1987-1988.

ALTISES

Les semences de colza sont généralement traitées au mercaptodiméthur, ce qui assure une protection altises sur tous jeunes colzas.

Observer vos cultures pour noter l'activité de ces insectes, si vous avez 3 pieds sur 10 avec des morsures (**de la levée au stade B2**), intervenir avec un des produits cités dans le tableau ci-joint.

Au delà du stade B2 (2 feuilles vraies), c'est la cuvette jaune **enterrée** dans votre colza qui indique l'attitude à adopter : **20 à 30 captures cumulées** après le stade B2 justifient d'un traitement insecticide

LIMACES

L'activité des limaces dépend fortement des conditions climatiques et de la préparation de sol. Elles sont favorisées par un climat humide et par l'enfouissement des pailles et en sol motteux ou caillouteux.

Pour détecter leur activité, une technique simple existe. Elle consiste à mettre sous une tuile, une poignée de granulés anti-limaces. Ce piège est relevé régulièrement et une intervention est décidée lorsque l'on observe des limaces mortes autour ou dans le piège.

DESHERBAGE

Une erreur s'est glissée dans le dernier bulletin concernant l'utilisation du Butisan S. Il doit être appliqué à 1,5 l en post-semis prélevée suivi d'une deuxième application à 1,5 l au stade 2 cotylédons visibles à première feuille pointante. Ce programme est plus sélectif que Butisan S à 2,5 l en un seul passage.

TOUTES CULTURES : CAMPAGNOLS DES CHAMPS

En raison des populations importantes repérées fin Août, de nombreuses prospections ont été mises en oeuvre, début Septembre, en vue de connaître à la fois, les niveaux de densité ainsi que l'état de la reproduction. Le travail a consisté en prospections visuelles, complétées par quelques piégeages (soit 11 secteurs parmi les zones observées habituellement).

Dans la plupart des secteurs, les densités sont relativement importantes (400 à 500 campagnols/ha en moyenne) et les dégâts le plus souvent notables ; sont surtout concernés les refuges et les vieilles prairies (luzerne principalement mais également graminées) :

- **Aulnay - Chives** (vers Dampierre sur Boutonne, St Georges de Longpierre, St Mandé Brédare, La Villedieu).

P.25



Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
SERVICE RÉGIONAL
DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
13, Rte de la Forêt - BIARD
86000 POITIERS Tél. : 49.58.39.02

Publication périodique - Imprimerie de la Station Poitou-Charentes
Directeur Gérant : ~~R. GUILLEMENET~~ J.P. PIQUEMAL
CPPAP n° 1664 A.D. Abonnement annuel : 130 F
Chèque bancaire ou postal à l'ordre du sous régisseur de recettes Avertissements Agricoles

- **Surgères** (activité importante et généralisée)
- **Usseau** (vers La Rochenard, Epannes, La Foye Montjault)
- **Aiffres - Chizé** (vers Aiffres, St Martin de Bernegoue, Prahecq, Brûlain)
- **Beauvoir - Coivert** (fortes densités sur l'ensemble du secteur)
- **Lezay - Chaunay** (surtout en terres de groies)
- **Villiers - Echiré** (population et activité variables)
- **Lusignan - Couhé** (250 à 500 individus/ha).

Sur les autres zones, les observations réalisées témoignent d'une activité moindre.

Les risques de pénétrations n'étant pas négligeables, des dégâts sont à craindre pour les jeunes prairies ainsi que les futurs semis implantés à proximité des bermes et des prairies infestées. Surveillez vos cultures et intervenez **prochainement**, si nécessaire.

RAVAGEURS DU COLZA

Cherchez-les au bon moment...

A	B2	B3	C1	D1	T20	E	F1	G4
Levée	2 feuilles vraies	3 feuilles vraies	Reprise de végétation	Bouton accolé	Tige à 20 cm	Bouton écarté	1ère fleur ouverte	Siliques bosselées

- Limaces
- Larves de mouche du chou
- Altises adultes
- Larves d'altise
- Charançons du bourgeon terminal
- Pucerons cendrés du chou
- Gros charançons de la tige
- Méligèthes
- Pucerons cendrés du chou
- Charançons des siliques
- Larves de Cécidomyies des siliques *

Période d'intervention — Présence du ravageur, il est trop tard pour traiter

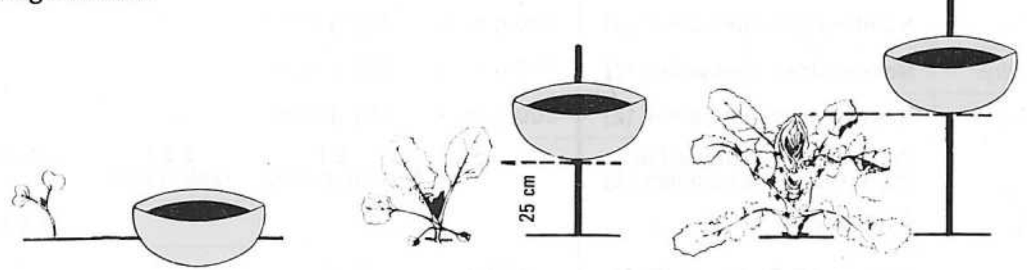
* La lutte contre le charançon des siliques permet de limiter leurs dégâts.

Dessins de A. GRAVAUD (Service de la Protection des Végétaux)

... avec la bonne méthode...

Le piégeage ou technique de la cuvette jaune

- **Mise en place des cuvettes :** dès le semis, ou au plus tard à la levée dès les premiers réchauffements ; les installer à 10 mètres de la bordure, du côté d'un ancien champ de colza ; les remplir avec 1 litre d'eau et quelques gouttes de liquide vaisselle.
  Jusqu'au stade B2, la cuvette est enterrée, puis elle est placée à 25 cm de hauteur.
  Attention ! Le fond de la cuvette doit suivre le niveau supérieur de la végétation.



- **Surveillance :** 2 fois par semaine et tous les jours après les premières captures.
- **Insectes capturés :** grosse altise, charançon du bourgeon terminal, gros charançon de la tige, méligèthes, charançon des siliques.

L'observation des plantes

- **Observez 50 plantes** au hasard sur l'ensemble de la parcelle.
- **Insectes :** grosse altise (larve et adulte), puceron cendré du chou, gros charançon de la tige, méligèthes, charançon des siliques.

... et comptez-les

P26

Avant de traiter, vérifiez si le compte est bon !

Ravageur	Observation des plantes	Piégeage "cuvette jaune"
Limace	dès les premiers dégâts, du semis au stade B2	
Grosse altise adulte	3 pieds/10 avec morsures nutritionnelles, jusqu'au stade B2	20 à 30 captures cumulées après le stade B2
Grosse altise larve	2 plantes/3 attaquées	
Puceron cendré	– automne 1 plante/5 colonisée – de C1 à 3-4 semaines avant la récolte : 2 colonies/m^2	
Charançon du bourgeon terminal		notez les premières captures : intervenez 10 à 15 jours après si le colza est au stade B3
Gros charançon de la tige	1 ponte/plante entre les stades C1 et T20	vous indique les premières arrivées vous pouvez alors aller observer
Méligèthe	– stades boutons accolés à D1 : 1 insecte par inflorescence – stades boutons séparés à E : 2 ou 3 insectes	
Charançon des siliques	à partir des stades G2 G3 : 1 charançon pour 2 pl.	

Les produits de traitement

- **Contre les limaces**
  - appâts empoisonnés sous forme granulée, épandre régulièrement le soir (25 granulés par m^2)
  - matières actives : mercaptodiméthur (3 à 5 kg/ha selon les spécialités commerciales)
    métaldéhyde (5 à 10 kg/ha selon les spécialités commerciales)
- **Contre les insectes**

Au semis		De la levée à la fin du repos hivernal		Produits utilisables (1)		A partir de la reprise de végétation			
Grosse altise	**Charançon du bourgeon terminal**	**Grosse altise**	**Charançon du bourgeon terminal**	**Matières actives**	**Spécialités commerciales**	**Charançon de la tige**	**Méligèthe**	**Charançon des siliques**	**Puceron**
9 kg				*Benfuracarbe*	**Oncol 5 G**				
9 kg	9 kg			*Carbofuran*	**Curater, Delex**				
12 kg				*Furathiocarbe*	**Deltanet**				
10 kg				*Terbuphos*	**Counter 2 G**				
9 kg				*Thiofanox*	**Dacamox 5 G**				
18 kg				*Phorate + Terbuphos*	**Dispell**				
		0,15 l 0,1 l		*Alphaméthrine*	**Fastac** **Fastac 10**	0,15 l	0,2 l 0,1 l	0,2 l 0,1 l	
				Bromophos	**Nexion 25 - Sovinexion 25** **Nexion 40**		2 l 1,4 l	2 l	2 l
				Bromophos Méthyl	**Nexion EC 40**		1,4 l		
		0,3 l	0,3 l	*Cyfluthrine*	**Baythroid**	0,3 l	0,2 l		
		0,15 l		*Lambda Cyhalothrine*	**Karate**	0,15 l	0,1 l	0,1 l	
		0,25 l 0,5 l		*Cyperméthrine*	**Cymbush, Kafil super** **Nombreuses spécialités (2)**	0,25 l	0,25 l 20 g ma/ha	0,25 l	
		0,2 l		*Deltaméthrine*	**Décis** **Décis Flow**	0,3 l 0,3 l	0,2 l 0,2 l	0,2 l	
				Dialiphos	**Torak**		1,25 l	1,25 l	
		250 g ma/ha		*Endosulfan*	**Nombreuses spécialités (2)**	400 g ma/ha	250 g ma/ha	600 g ma/ha	
		0,5 l		*Fenvalérate*	**Sumicidin 10**		0,4 l	0,4 l	
		0,2 l		*Fluvalinate*	**Mavrik**		0,2 l		0,2 l
		200 g ma/ha		*Lindane*	**Nombreuses spécialités (2)**	300 g ma/ha	200 g ma/ha		
		200 g ma/ha		*Lindane huileux*	**Nombreuses spécialités (2)**	300 g ma/ha	200 g ma/ha		
		1,5 l ou 1,5 kg		*Malathion*	**Nombreuses spécialités (2)**		1,5 l ou 1,5 kg		
		1,25 kg		*Méthidathion*	**Ultracide 20 bouillie** **Ultracide 20 liquide**	1,5 kg 1,5 l	1,25 kg 1,25 l		
		200 g ma/ha		*Parathion Ethyl*	**Nombreuses spécialités (2)**	300 g ma/ha	200 g ma/ha		
		200 g ma/ha		*Parathion Méthyl*	**Nombreuses spécialités (2)**	300 g ma/ha	200 g ma/ha		
		200 g ma/ha		*Parathion huileux*	**Nombreuses spécialités (2)**	300 g ma/ha	200 g ma/ha		
				Phosalone	**Zolone Flo - Azofène Flo** **Nombreuses spécialités (2)**		2 l 1000 g ma/ha	2,5 l 1200 g ma/ha	1,2 l
				Pyrimicarbe	**Pirimor G**				0,5 kg
		0,75 l		*Endodulfan + Parathion - Ethyl*	**Drifène AP, Ekadrine PE**	1,25 l	0,75 l		
				Endosulfan + Thiométon	**Serk**				1,5 l
		1 l		*Lindane + Parathion Ethyl*	**Sopragam**	1,5 l	1 l		
		1,75 l		*Lindane + Parathion Méthyl*	**Paralindex**	2,5 l	1,75 l		
		0,75 l 0,75 l		*Parathion Méthyl + Phosalone*	**Fortène** **Taxylone**	1,5 l	0,75 l 0,75 l		

(1) Doses en l ou kg de produit commercial par ha.
(2) La dose de matière active par hectare mentionnée correspond à la dose de matière la plus fréquente. Avant toute utilisation, vérifier la dose de produit commercial autorisée sur l'étiquette.

Liste arrêtée au 1.8.87 **S.P.V.**